

Autres dénominations : Agent de crèche / Agente de crèche • Assistant accueil petite enfance / Assistante accueil petite enfance

Présentation du métier

L'assistant(e) petite enfance a pour mission principale d'aider les enfants dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne que ce soit l'habillage ou encore la prise des repas. Il / Elle peut mener avec eux des activités d'éveil, des jeux, et les aide à appréhender la vie collective.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP dans le secteur de l'aide sociale et familiale (petite enfance, carrières sanitaires et sociales, ...).

Il l'est également avec une expérience professionnelle auprès des enfants.

Un agrément renouvelable délivré par le Conseil Général du département de résidence est requis pour le poste d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou PMI ainsi que pour celui d'assistant(e) familial(e).

Des vaccinations spécifiques (Hépatite B, DTPolio, ...) peuvent être requises.

Pour l'Assistant(e) familial(e), un stage et une formation préparant au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial – DEAF – sont obligatoires.

Compétences professionnelles

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité
- Animer les activités ludiques ou aider l'enfant lors d'activités d'éveil et d'apprentissage
- Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun
- Diététique
- Entretien des espaces de vie et le linge de l'enfant
- Gestes d'urgence et de secours
- Observer le comportement et l'évolution de l'enfant et informer parents, familles, enseignants
- Pathologies de l'enfant
- Préparer et donner un repas, une boisson à l'enfant
- Procéder à la toilette et aux soins de l'enfant
- Psychologie de l'enfant
- Règles de sécurité domestique
- Règles d'hygiène et de propreté
- Relation à l'enfant ou l'adolescent
- Techniques d'éveil de l'enfant

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K1303 - Assistance auprès d'enfants](#).